L'aquilon

Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 456 Yellowknife, NT, X1A 2N4 Volume 26 numéro 31, 12 août 2011

Dans nos pages cette semaine

Annonces de financement
Employabilité

Page 2

Festival francophone
Costumes et montgolfière

Page 3

Plein air
Le Festival de la pagaie

Page 7

Pour une deuxième année consécutive, l'artiste bilingue Tina Roy s'est présentée au public du Festival Ramble & Ride qui occupe la vieille ville de la capitale ténoise durant la première fin de semaine du mois d'août. (Photo : Maxence Jaillet)

Protection des espèces en danger

Bonne nouvelle pour le caribou boréal

La Cour fédérale du Canada impose au ministre de l'Environnement, Peter Kent, la mise au point d'un plan d'action visant à protéger l'habitat naturel du caribou boréal.

Hélène Boulay

Une action juridique impliquant des groupes environnementaux ainsi que plusieurs Premières Nations a obtenu gain de cause devant la Cour fédérale. La décision rendue le 28 juillet dernier impose au gouvernement fédéral la tâche de mettre en place un plan d'action afin de protéger le caribou boréal et son habitat naturel. Ce recours juridique avait été entrepris par les organismes Ecojustice, Pembina Institute et Alberta Wilderness Association en collaboration avec les Premières Nations Enoch Cree, Beaver Lake Cree ainsi que la Nation Athabasca Chipewyan.

Le gouvernement de l'Alberta avait d'abord été approché par ces organismes puisque le développement industriel dans la province a détruit une grande partie de l'habitat naturel du caribou boréal. « Les sables bitumineux ont une part majeure dans ce problème, mais aussi l'exploitation forestière et d'autres types de projets, » indique Nigel Douglas, spécialiste en conservation pour l'Alberta Wilderness Association.

Quand le gouvernement provincial de l'Alberta a refusé de prendre des mesures tangibles afin de protéger le caribou, les organismes se sont tournés vers le fédéral, explique M. Douglas. « Depuis 1987, les caribous sont sur la liste des espèces en danger et leur habitat est encore menacé par le développement. La loi fédérale sur les espèces en péril, entrée en vigueur en 2002, donne au gouvernement le pouvoir de prendre des actions si les provinces refusent de protéger les espèces en danger. Toutefois, le gouvernement fédéral n'a pas mis en œuvre les dispositions de cette loi afin de protéger des animaux et leurs habitats. »

Selon la Loi sur les espèces en péril, le gouvernement fédéral avait jusqu'en 2007 pour mettre en place un plan ou une stratégie afin de protéger le caribou boréal et son habitat naturel. Reconnaissant l'urgence de la situation, le juge fédéral a ordonné que le plan d'action qui sera mis en place par le ministre de l'Environnement soit complété d'ici septembre 2011.

Nigel Douglas indique que plusieurs autres recours légaux sont en cours afin de protéger des espèces en péril. « C'est vraiment dommage que nous devions trainer le gouvernement devant la justice à toutes les étapes afin de les forcer à faire simplement ce qu'il devrait déjà faire. »

Premières Nations et caribou

Le chef de la Nation dénée, Bill Erasmus, ainsi que le chef national de l'Assemblée des Premières Nations, Shawn Atleo, ont accueilli de façon positive la décision du juge. Tous deux souhaitent une collaboration entre les différents paliers de gouvernement et les Premières Nations des régions visées dans l'élaboration du plan pour la protection du caribou. « Nous aimerions que le plan élaboré par le gouvernement inclue les Territoires du Nord-Ouest ainsi que le Nord de la Colombie-Britannique et de la Saskatchewan, pas seulement l'Alberta. Les caribous bougent et donc, pour les protéger réellement, cela requiert

Caribou

Suite en page 2

Caribou

Suite de la une

une coopération entre les différentes populations et le gouvernement, » ajoute Bill Erasmus. Il indique que des mesures sont déjà en cours afin d'aviser le ministre des recommandations et des demandes des Premières Nations.

En plus de protéger le caribou boréal, la décision de la cour fédérale vise à respecter les droits fondamentaux des peuples autochtones inscrits dans les traités 8 et 11, précise le chef Erasmus. Ces traités garantissent aux Premières Nations le droit de poursuivre leur vocation de chasseurs, trappeurs et pêcheurs, vocation qui se trouve présentement compromise par la situation précaire du caribou boréal. « Les Premières Nations dépendent du Caribou, insiste M. Erasmus. C'est une partie intégrante de la culture, de l'économie et de la spiritualité des peuples autochtones dans le Nord. Les gens s'en servent pour la nourriture, les vêtements et autres. Depuis déjà un moment, nous avons arrêté la chasse afin de préserver ce qu'il reste de caribous. Il est maintenant temps que le gouvernement fasse sa part. »

Le chef de la Nation dénée déplore le développement industriel qui se produit en Alberta. Il appelle à une approche plus prudente afin de bien évaluer les conséquences de l'activité humaine sur les espèces en voie de disparition. « Ce développement que nous voyons en Alberta doit ralentir, affirme-t-il. Nous devons prendre le temps d'évaluer les impacts réels sur notre faune avant qu'il ne soit trop tard. » Il ajoute que le plan devra probablement comprendre des zones interdites au développement où les caribous pourront s'épanouir.

De son côté, le chef national de l'Assemblée des Premières Nations, Shawn Atleo, indique que la situation est urgente et rappelle que la population de caribous dans certains troupeaux a diminué de plus de 70 % au cours des 15 dernières années.

Annonces de financement

Ted Menzies de passage à Yellowknife

Ted Menzies annonce le déblocage de fonds pour la Yellowknife Homelessness Coalition et le projet EmployABILITY

Hélène Boulay

Le secrétaire d'État, Ted Menzies, était à Yellowknife, le 4 août dernier, afin d'annoncer le soutien financier du gouvernement fédéral aux initiatives locales. Deux secteurs d'initiative vont bénéficier de ces subventions, soit la lutte contre l'itinérance et les services relatifs à l'employabilité des personnes ayant un handicap ou une déficience. Ces annonces ont été faites au nom de la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, Diane Finley. Ces montants sont octroyés dans le cadre de la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance (SPLI) et du Fonds d'intégration pour les personnes handicapées, tous deux inclus dans le budget fédéral pour l'année 2011-2012.

Yellowknife Homelessness Coalition

C'est dans le cadre de la SPLI que le gouvernement fédéral a annoncé une somme totalisant 1 250 556 dollars étalés sur trois ans à la Yellowknife Homelessness Coalition. Cette somme sera allouée à l'élargissement des services disponibles à Yellowknife ainsi qu'à des projets de développement de logements d'urgence et de transition.

La Yellowknife Homelessness Coalition offre des services, non seulement aux personnes sans abri, mais aussi aux personnes à risque de devenir sans-abri. « La ville de Yellowknife se réjouit de l'appui fourni par la SPLI à la Yellowknife Homelessness Coalition. [Ce financement] viendra combler les besoins bien documentés de ces projets dont bénéficient les personnes les plus vulnérables de notre collectivité », a déclaré le maire de Yellowknife, Gordon Van Tighem.

EmployABILITY

De son côté, la Yellowknife Association for Community Living reçoit une somme de 1 152 592 dollars pour son projet EmployABILITY. Comme son nom l'indique, ce projet vise à assurer à tous une chance égale sur le marché de l'emploi. Les services offerts par le projet comprennent des services d'évaluation des besoins, d'orientation professionnelle, de recherche d'emploi, de gestion de cas et de suivi des participants.

ON VOUS
ÉCOUTE!

Le ministre des langues invite les Nunavummiut
à faire part de leurs commentaires sur le projet de
Plan d'ensemble Uqausivut.

UQAUSIVUT

Le plan propose d'établir la feuille de route du gouvernement pour réaliser les objectifs linguistiques du territoire en vertu de la *Loi sur la protection de la langue inuit* et de la *Loi sur les langues officielles.*

Vous pouvez
télécharger et lire
le plan à partir du site:
WWW.CLEY.GOV.NU.CA

26 AOÛT 2011

Vous avez jusqu'au **26 août 2011** pour transmettre vos commentaires.

Pour plus d'information:
uqausivut@gov.nu.ca
(867) 975-5500*
* Nous acceptons les frais virés

ᐃᓕᖅᑯᓯᓕᕆᔨᒃᑯᑦ
Pitquhiliqiyikkut
Department of Culture, Language, Elders and Youth
Ministère de la Culture, de la Langue, des Aînés et de la Jeunesse
Nunavut

Échos de la taïga

CIVR 103,5 FM

En collaboration avec Radio Taïga

Financement de la recherche

Le secrétaire d'État, Ted Menzies, était à Cambridge Bay, le 5 août dernier, afin de souligner un investissement du gouvernement du Canada dans des travaux de recherche menés sous la supervision de Mme Gita Ljubicic de l'Université Carleton. Les recherches de Mme Ljubicic permettront de faire progresser les connaissances au sujet du rapport que les Inuits ont avec la terre de l'Arctique et avec le caribou, ainsi que des enjeux économiques, sociaux et culturels qui en découlent. Le projet, mené en collaboration avec la Kitikmeot Inuit Association, examinera les applications interculturelles de la recherche sur les Autochtones, l'identité inuite, les rapports entre les humains et les animaux, ainsi que la manière dont la recherche et l'éducation dans un contexte communautaire peuvent rendre les collectivités plus saines et prospères.

Le 28 juillet 2011, le ministre d'État, Gary Goodyear, avait annoncé un investissement fédéral de 121 millions de dollars visant à appuyer plus de 1 700 projets de recherche. L'Université Carleton recevra 5,5 millions de dollars pour appuyer la réalisation de plus de 100 projets de recherche, dont celui de Mme Ljubicic, intitulé *Connecting Inuit Elders and Youth: Learning about caribou, community, and well-being*.

Code d'éthique

YWCA Yellowknife s'est vu sa candidature acceptée pour devenir membre du programme du Code d'éthique de l'organisme Imagine Canada. C'est le seul organisme des Territoires du Nord-Ouest à obtenir ce statut. Le programme du Code d'éthique d'Imagine Canada autorise les organismes membres du programme à utiliser la marque de confiance du Code d'éthique, qui indique aux donateurs qu'ils respectent les normes de collecte de fonds et de responsabilité financière du Code.

L'adhérence à ce programme vise à renforcer les liens de confiance qui doivent exister entre les organismes de charité et les donateurs, explique Julie Green, directrice des relations communautaires du YWCA Yellowknife. « Les standards de responsabilité et de transparence qui sont imposés par le programme sont très élevés. Nous tenons à ce que nos donateurs sachent que nous respectons ces standards élevés et donc qu'ils peuvent avoir confiance en notre organisme. »

Nanook 11

L'opération Nanook 11 est officiellement lancée. Plusieurs navires de guerre de la Marine ont appareillé vendredi matin du port de Saint-Jean, à Terre-Neuve, pour prendre part à l'opération qui sollicite la participation d'éléments de l'Armée de terre, des Forces aériennes, ainsi que de la Garde côtière canadienne. Des navires de guerre danois et un brise-glace américain participent aussi à l'opération. L'opération Nanook, lancée par les Forces canadiennes, est le plus important exercice militaire annuel du Canada dans le Grand Nord. Cette opération est aussi une démonstration de la souveraineté du Canada dans le Grand Nord.

Festival Miroir sur la francophonie nordique

Une deuxième édition prometteuse

Plusieurs activités auront lieu au parc Somba'ke, les 13 et 14 août, dans le cadre du festival organisé par l'AFCY pour célébrer la diversité de la francophonie du Nord.

Hélène Boulay

Machine à coudre en marche et kiosques dans les rues de Yellowknife, les préparatifs pour le festival Miroir sur la francophonie nordique battent de leur plein. Pour une deuxième année consécutive, ce festival organisé par l'Association franco-culturelle de Yellowknife (AFCY) soulignera les différents groupes francophones habitant les environs tout en célébrant l'anniversaire de l'Association.

Plusieurs activités sont proposées les 13 et 14 août, de 16 h 30 à 23 h, afin d'offrir à la population une expérience francophone des plus diversifiée, le tout au parc Somba'ke. « Il y aura des tours de montgolfière qui est un peu l'événement phare du festival. Il y aura aussi beaucoup d'ateliers artistiques où les gens pourront créer des petites œuvres et repartir avec des souvenirs de leur propre confection », souligne Pascaline Gréau, agente de projets culturels pour l'AFCY.

Les deux jours auront une thématique différente. Tout d'abord, le samedi 13 août sera la journée Nouvelle-France. Une troupe de musiciens acteurs, Les Murènes, offrira un divertissement de style pirate! Ce sera ensuite le groupe local de musique fusion et rythmes africains qui jouera pour le public. La journée de dimanche soulignera la Fête nationale des Acadiens. Un souper traditionnel acadien sera servi et deux chansonniers acadiens qui habitent Yellowknife, Daniel Leclerc et Exelda Lupton, divertiront le public en cette veille de 15 août.

Un comité costume s'est réuni à plusieurs reprises afin de confectionner des costumes dans le cadre du festival Miroir sur la francophonie nordique. (Photo : Pascaline Gréau)

« On encourage les gens à venir costumés, si possible, pour encourager le festival, » ajoute Pascaline Gréau. La vente de billets pour le grand tirage West Jet se poursuivra lors du festival. Le tirage sera effectué le samedi en soirée.

L'ASSOCIATION FRANCO-CULTURELLE DE YELLOWKNIFE

FESTIVAL MIROIR SUR LA FRANCOPHONIE NORDIQUE

13 et 14 août / August 13th to 14th 2011 Somba'ke Park 4:30pm to 11:00pm

Tours de Montgolfière $20 6:00pm to 8:00pm

Hot Air Balloon Tours

& Ateliers Artistiques / Art Workshops

Soirée Nouvelle France Venez costumés!
New France Evening Wear a costume!
13 août/August 13th

>> Souper Nouvelle-France avec la troupe de pirates/musiciens-acteurs « Les Murènes» 20$
>> New-France dinner with the group of pirates/musicians-actors « Les Murènes» $20
>> Groupe de musique local rythme fusion/africain
>> Local band/african/fusion music 8:00pm

* Billets disposibles à l'avance ou sur place.
Tickets available in advance or at the door.
Tél.:(867) 873-3292

Fête des Acadiens
Acadian Day
14 août/August 14th

>> Souper acadien
>> Acadian dinner 20$ 5:00pm to 8:00pm
>> Chansonnier acadien
>> Acadian musician

Chef Pierre catering and rentals ESTABLISHED 1999

De Beers Canada Gahcho Kué Project

Mountain Province Diamonds Inc.

WESTJET

GOLD

Yellowknife Diamond Capital of North America

Territoires du Nord-Ouest Industrie, Tourisme et Investissement

Canadian Heritage Patrimoine canadien

yellowknifer

The Yellowknife Inn

PIDO Production Ltd.

SILVER

Territoires du Nord-Ouest

Services TNO

Commission scolaire francophone Territoires du Nord-Ouest

CPF Canadian Parents for French Northwest Territories Branch

Proud of Two Languages Fier des deux langues

APADY

BRONZE

Superior Propane

L'aquilon

NorthwesTel Bringing us together.

RBC

Cultural Centre

Éditorial

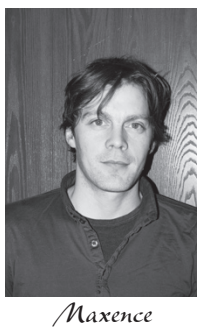

Maxence Jaillet

Caribous, francophones, même combat !

Cette semaine, deux sujets rapportent la décision de deux recours en justice impliquant un gouvernement. Celui de notre page une, concerne la conservation de caribou dans l'écosystème du Nord de l'Alberta, celui de la page cinq explique le résultat des procédures de première instance entreprissent par l'une des trois commissions scolaires francophones septentrionales.

C'est le commentaire d'un des écologistes interrogé pour rédiger le premier article qui me fait penser que finalement, les caribous et les francophones du Nord c'est pas mal la même chose. Je suis persuadé que la phrase de Nigel Douglas : « C'est vraiment dommage que nous devions trainer le gouvernement devant la justice à toutes les étapes afin de les forcer à faire simplement ce qu'il devrait déjà faire », trouverait résonnance dans la bouche d'un président de commission scolaire francophone ou dans celle du porte-parole de l'une des trois communautés franco-territoriales. À tout le moins la Franco-Ténoise.

Dans ce rapprochement opportuniste, si les gouvernements ont à chaque fois le mauvais rôle, les autochtones quant à eux, dansent sur un pied différent suivant la chanson. Bien sûr, ils appuient les mesures de protection de l'écosystème abritant l'animal qui leur a permis de vivre autour et au-dessus du 60e parallèle. Parallèlement, il est aisé de trouver des autochtones pour qui un gain francophone et une perte potentielle pour ces premiers résidents du Nord.

Ce qui me fait dire qu'à force de disséminer le fruit de leurs responsabilités au compte goute juridique, les gouvernements ont réussi à assujettir l'ensemble de leurs citoyens à une course pour accéder à ce qui leur est dû.

Nathaniel Jacob lévite dans les airs de Yellowknife. Le jeune garçon est paré par Gabrielle Boucher alors qu'il tente de marcher sur une corde tendue : une Slackline. (Photo : Maxence Jaillet)

L'aquilon

C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-6663
Hay River : 77A Woodland Drive, Hay River (TNO)
Tél. : (867) 875-8808
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journalistes : Maxence Jaillet, Hélène Boulay
Correction d'épreuve : Anne-Dominique Roy

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 750 exemplaires. L'Aquilon est la propriété des Éditions franco-ténoises/L'Aquilon et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de L'Aquilon. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, L'Aquilon accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. L'Aquilon est membre de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

on passe le mot APF — Fondation Donatien Frémont — Office de la Distribution Certifiée, Les données de triage sont mises à jour trimestriellement et sont certifiées par Deloitte & Touche périodiquement. Deloitte.

Représentation commerciale nationale
Lignes Agates Marketing
1-866-411-7486

Je m'abonne!

	1 an	2 ans
Individus :	35 $ ☐	60 $ ☐
Institutions :	45 $ ☐	80 $ ☐

TPS incluse

Nom : _____

Adresse : _____

_____

_____

Votre abonnement sera enregistré à la réception du paiement.

Adressez votre paiement au nom de L'Aquilon :
C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4

Éducation en français

Une victoire francophone portée en appel

Le gouvernement du Yukon interjette appel de la décision du juge Ouellette qui ordonne entre autres la construction d'une école secondaire francophone à Whitehorse.

Maxence Jaillet

Il n'a pas fallu attendre les trente jours après la décision de la Cour suprême pour que le gouvernement du Yukon (GY) fasse valoir son droit de porter en appel l'ordonnance du juge Ouellette émise le 26 juillet 2011 dans le procès opposant la Commission scolaire francophone du Yukon (CSFY) et la Procureure générale du Territoire du Yukon.

« Nous sommes en désaccord avec les conclusions du juge, tant sur les faits que sur les questions de droit », fait savoir Me Maxime Faille qui représente le gouvernement territorial. L'avocat explique que l'appréciation des faits et de la preuve de la part du juge n'est pas cohérente avec la preuve qui a été présentée. De plus, le gouvernement yukonnais remet en cause l'impartialité du juge Ouellette, et s'en remet donc à un panel de trois juges de la Cour d'appel pour vérifier ses dires résumés par Me Faille : « certains facteurs, selon nous, laissaient croire à l'existence d'une appréhension réelle de partialité de la part du juge ».

Au lendemain de la décision, André Bourcier, le président de la CSFY, se réjouissait que le poids de la balance ait pesé en faveur de la commission. « On est extrêmement heureux, c'est un grand jour pour les Franco-Yukonnais ainsi que pour tous les francophones au Canada. Le juge a reconnu les droits en éducation des francophones et nous a donné raison sur la plupart des points que l'on a fait valoir en Cour ».

Un parallèle sous la même latitude

Immanquablement, la commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest (CSF TNO) a elle aussi réagi avec enthousiasme à l'annonce du jugement Ouellette, alors qu'elle attend en ce moment une décision sur sa propre cause juridique l'opposant au gouvernement ténois. « Cette décision favorable à la CSFY nous réjouit, car même si nos deux causes sont différentes, elles s'appuient sur la même jurisprudence. Et en se basant sur cette jurisprudence, le juge Ouellette a donné raison à la commission scolaire francophone du Yukon », de commenter la présidente de la CSF TNO, Suzette Montreuil.

Pourtant selon l'analyse du juge Ouellette, un point crucial que l'on retrouve dans les deux causes ne soulève aucune jurisprudence antérieure. « Il n'existe pas de jurisprudence portant directement sur le droit de gérer les admissions dans une école de la minorité sous l'art. 23 de la Charte », peut-on lire dans la décision du 26 juillet dernier.

Dans le jugement rédigé en français, le juge de la Cour suprême du Yukon ordonne que « reviennent à la CSFY le contrôle et la gestion en ce qui concerne l'admission des ayants droit et non-ayants droit ». Le juge Ouellette estime cette décision conforme aux propos de la Cour suprême dans l'arrêt Arsenault-Cameron. Ce faisant il donne le droit de contrôle et de gestion en ce qui concerne les admissions, et qualifie par conséquent que tout règlement en vertu de la Loi sur l'éducation (du Yukon) limitant ce droit est inconstitutionnel.

Inconstitutionnel, c'est exactement le qualificatif que la CSF TNO espère voir attacher à la directive ministérielle imposée par le gouvernement ténois en 2008. Cette dernière prescrit le ministre de l'Éducation ténois comme l'ultime juge pour décider de l'admission dans les écoles francophones d'enfants de parents n'ayant pas de droit en vertu de l'article 23 de la Chartre des droits et libertés. Sachant éperdument que la juge chargée du procès ténois a répété à maintes reprises durant les audiences de l'automne 2010 que les deux causes étaient distinctes, Mme Montreuil ne s'accorde aucun commentaire quant à l'issue du jugement à venir. Elle laisse simplement tomber que « toute victoire francophone est bonne à prendre ».

Pas dans deux ans

Dans l'analyse de son jugement, le juge Ouellette explique que le GY est responsable de l'éducation de tous les enfants au Yukon, peu importe s'ils fréquentent l'école francophone ou anglophone, et conclu que le GY serait en mesure d'entreprendre la construction d'une école secondaire dont les coûts ne dépasseraient pas les 30 millions de dollars! Il ordonne ainsi que GY accorde le budget en capitalisation nécessaire pour l'agrandissement, sur le terrain existant de l'école Émilie Tremblay (ÉET), afin d'accueillir jusqu'à 150 élèves de la 7e à la 12e année et cela d'ici deux ans. Le juge de première instance indique que « la détermination des espaces requis doit se faire en fonction du nombre de personnes qui fréquenteront éventuellement l'ÉET (320 à 400 dont 90 à 150 au secondaire), et non le nombre actuel (184) ». Ce point irrite particulièrement le gouvernement yukonnais qui a tout le temps défendu l'agrandissement de ces installations scolaires « là où le nombre le justifie ». Selon Me Faille, l'ordonnance fait fi de ce critère qu'il estime essentiel à l'application de l'Article 23.

Pendant la période de construction, le juge impose au GY de fournir à l'ÉET deux classes portatives pour accueillir une classe au primaire et une autre au secondaire, ainsi qu'un accès équitable à un local à Whitehorse pour les arts industriels traditionnels.

Services de soins ambulatoires

À partir du lundi 18 juillet 2011, la « clinique sans rendez-vous » de l'Administration des services de santé et des services sociaux de Yellowknife deviendra un « service de soins ambulatoires ».

Les lundis et les mardis
(sauf les jours fériés)
12 h 30 à 20 h 15

Les samedis
10 h 15 à 14 h 15

Les rendez-vous sont fixes selon le principe du « premier à appeler, premier à être servi »
Appelez les services de soins ambulatoires pour prendre un rendez-vous :

Au centre de soins primaires de Yellowknife : 920-7777

Appelez les soins ambulatoires pour, par exemple :
- Un mal de gorge.
- Une maladie respiratoire.
- Une infection urinaire.
- Une éruption cutanée.
- Une ITS soupçonnée.

N'appelez pas les soins ambulatoires pour, par exemple :
- Un examen physique complet.
- Un traitement de verrue ou tout autre acte médical mineur.
- Un suivi du laboratoire ou un résultat diagnostique.
- Le renouvellement d'un médicament.
- Un test Pap de routine.
- Une injection.

YELLOWKNIFE
Administration des services de santé et des services sociaux de Yellowknife

Services de soins ambulatoires

À partir du lundi 18 juillet 2011, la « clinique sans rendez-vous » de l'Administration des services de santé et des services sociaux de Yellowknife deviendra un « service de soins ambulatoires ».

Les mercredis et jeudis
(sauf les jours fériés)

12 h 30 à 20 h15

Les rendez-vous sont fixes selon le principe du « premier à appeler, premier à être servi ».
Appelez les services de soins ambulatoires pour prendre un rendez-vous :

À la clinique de santé communautaire Frame Lake, au 873-3512

Appelez les soins ambulatoires pour, par exemple :
- Un mal de gorge.
- Une maladie respiratoire.
- Une infection urinaire.
- Une éruption cutanée.
- Une ITS soupçonnée.

N'appelez pas les soins ambulatoires pour, par exemple :
- Un examen physique complet.
- Un traitement de verrue ou tout autre acte médical mineur.
- Un suivi du laboratoire ou un résultat diagnostique.
- Le renouvellement d'un médicament.
- Un test Pap de routine.
- Une injection.

YELLOWKNIFE
Administration des services de santé et des services sociaux de Yellowknife

Empochez des récompenses pour vos économies d'énergie!

Faites des choix verts et obtenez des remises lorsque vous achetez aux TNO des produits écoénergétiques admissibles dans les catégories suivantes :

Catégorie	Produits admissibles	Remise des TNO*
Appareils	Machines à laver	400 $ — Collectivités qui ne sont pas alimentées à l'hydro-électricité 100 $ — Collectivités alimentées à l'hydro-électricité
	Réfrigérateurs	400 $ — Collectivités qui ne sont pas alimentées à l'hydro-électricité 100 $ — Collectivités alimentées à l'hydro-électricité
	Toilettes à débit d'eau restreint ou à double chasse	75 $ — Doit respecter les normes du programme écoÉNERGIE Rénovation (6 litres ou moins par chasse)
Appareils de chauffage	Poêles à bois	25 % du coût d'achat, jusqu'à un maximum de 700 $
	Poêles à granules de bois	25 % du coût d'achat, jusqu'à un maximum de 700 $
	Générateurs d'air chaud et chaudières au mazout	900 $ — Générateur d'air chaud au mazout qui affiche une cote AFUE de 92 %** 600 $ — Chaudière au mazout qui affiche une cote AFUE de 85 % 500 $ — Chaudière au mazout qui affiche une cote AFUE de 85 %*** 300 $ — Chaudière au mazout qui affiche une cote AFUE de 85 % 250 $ — Générateur d'air chaud au mazout pour maison mobile qui affiche une cote AFUE de 83 %
	Générateurs d'air chaud et chaudières à gaz	900 $ — Chaudière à gaz qui affiche une cote AFUE de 90 % 600 $ — Chaudière à gaz qui affiche une cote AFUE de 85 % 500 $ — Générateur d'air chaud à gaz qui affiche une cote AFUE de 92 %*** 300 $ — Générateur d'air chaud à gaz qui affiche une cote AFUE de 90 %
	Chauffe-eau	1 000 $ — Chauffe-eau récupérateur de chaleur (collectivités qui ne sont pas alimentées à l'hydro-électricité seulement) 800 $ — Remplacement d'un chauffe-eau électrique par un chauffe-eau au mazout ou au gaz (collectivités qui ne sont pas alimentées à l'hydro-électricité seulement) 700 $ — Chauffe-eau instantané (selon la demande) (FE de 0,90) 300 $ — Chauffe-eau à condensation (FE de 0,90)
	Ventilateurs-récupérateurs de chaleur	300 $
Transport	Moteurs hors-bord	600 $ — 30 hp ou plus (quatre étoiles du CARB) 500 $ — 30 hp ou plus (trois étoiles du CARB) 350 $ — moins de 30 hp (quatre étoiles du CARB) 250 $ — moins de 30 hp (trois étoiles du CARB)
Rénovations domiciliaires****	Fenêtres	40 $ — Zone climatique D ENERGY STAR®
	Portes	40 $ — Zone climatique D ENERGY STAR®
	Systèmes de récupération de chaleur des eaux de drainage	165 $ — 42 % de l'efficacité
	Isolation domiciliaire	Remises variables — **** Approbation préalable d'Arctic Energy Alliance nécessaire

* Pour obtenir une remise complète, les produits admissibles doivent être achetés aux TNO. Les produits admissibles achetés à l'extérieur des TNO mais au Canada vous donnent droit à 50 % des remises mentionnées ci-dessus.
** Le rendement énergétique annuel (AFUE) est une mesure d'efficacité des appareils de chauffage au cours d'une saison ou d'une année.
*** Muni d'un moteur à courant continu (CC) sans balai.
**** Approbation préalable d'Arctic Energy Alliance nécessaire.
***** Les propriétaires recevront le montant le plus élevé entre la remise du fonds du gouvernement fédéral pour le programme écoÉNERGIE Rénovation, le cas échéant, ou la remise énoncée dans les directives ci-dessus.
****** Le facteur énergétique (FE) est la mesure d'efficacité permettant d'établir une cote de rendement énergétique pour les chauffe-eau. Plus le FE est important, plus le rendement est élevé.

Pour de plus amples renseignements sur le Programme de mesures incitatives pour l'efficacité énergétique et des détails sur les produits admissibles, consultez le site Web www.aea.nt.ca, ou composez le 920-3333 ou le 1-877-755-5855 (numéro sans frais).

Territoires du Nord-Ouest

ARCTIC ENERGY ALLIANCE

Territoires du Nord-Ouest
Assemblée législative
Comité permanent des programmes sociaux

Audience publique portant sur le projet de loi nº 21

Exprimez votre opinion devant le Comité permanent

Le Comité permanent des programmes sociaux invite le public à assister à une audience publique sur le projet de loi suivant :

Projet de loi nº 21 : *Loi modifiant la Loi sur les normes d'emploi*

Ce projet de loi donne aux membres de la force de réserve le droit à des congés non payés de la part de leur employeur s'ils sont dans l'obligation de s'absenter du travail pour servir dans la force. Ce projet de loi interdit aussi à un employeur de changer les conditions d'emploi d'un employé ou de mettre un employé à pied parce qu'il est membre de la force de réserve.

L'audience aura lieu le :

Lundi 15 août 2011 à 14 h 00
dans la salle de réunion A
de l'édifice de l'Assemblée législative

Vous pouvez consulter les projets de loi en visitant le site Web de l'Assemblée législative au www.assembly.gov.nt.ca, sous l'onglet Travaux de la Chambre.

Les personnes et les organismes qui désirent se présenter devant le Comité au sujet de ce projet de loi doivent communiquer avec la commis principale dont les coordonnées sont mentionnées ci-dessous. Les demandes d'aide aux déplacements pour permettre aux demandeurs de se présenter devant le Comité lors de l'audience publique doivent parvenir à la commis principale. Toute demande est sous réserve de l'approbation du Comité.

Pour présenter vos arguments par écrit, pour parler lors des audiences ou pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Gail Bennett
Commis principale des opérations
Assemblée législative des TNO
Tél. : 867-669-2343 ou 1-800-661-0784 (sans frais)
Courriel : gail_bennett@gov.nt.ca

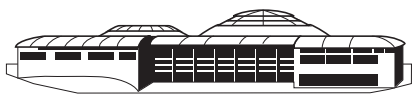

Devine qui a cessé de fumer?

« Notre motivation pour cesser de fumer a été nos enfants. On a arrêté ensemble, d'un seul coup. On a choisi la date, on en a beaucoup discuté, on s'est motivé l'un l'autre et quand le jour J est arrivé, fini la discussion! »

Karen et Gary Pirker
YELLOWNIFE

LA LIGNE ANTI-TABAC DES TNO
1-866-286-5099

Si vous connaissez quelqu'un qui a cessé de fumer et voulez la mettre en vedette, composez le **920-6907**

Choix santé — Programme des Territoires du Nord-Ouest

Paddlefest 2011

À chacun sa pagaie

Un *spot* parfait et des fous du kayak ont donné des sensations fortes à tous et à toutes, la fin de semaine dernière, au Paddlefest de Fort Smith.

Édith Vachon-Raymond

La 4e édition du Paddlefest de Fort Smith, événement attirant des centaines de pagayeurs de partout en Amérique du Nord, a été une fois de plus un succès.

Les organisateurs du festival ont de nouveau assuré un plaisir garanti pour tous les férus de kayak, des plus aux moins expérimentés. Avec 151 kayakistes participant aux différentes activités, il y avait matière à pagayer. Même sous la pluie intermittente, il y avait plus de festivaliers que de pélicans sur les rives de la rivière des Esclaves. Si le festival a attiré moins de spectateurs que par les années passées en raison de la température, cela n'a rien enlevé à l'événement. L'organisatrice en chef du Paddlefest, Kirsten Bradley, du Club de kayak de Fort Smith, n'a pas tari d'éloges quant au plaisir qu'elle a eu durant ce dernier festival : « C'était, pour moi, le meilleur [Paddlefest] auquel j'ai participé depuis la création du festival. C'était vraiment, vraiment, mais vraiment amusant! » De plus, elle a ajouté que pour les pagayeurs, bon temps, mauvais temps, ces derniers finissent tous trempés d'une manière ou d'une autre.

Sous tous les points de vue, Mme Bradley a partagé avoir apprécié sa fin de semaine « Côté organisationnel, nous devenons de plus en plus efficaces. Tout a roulé en douceur. De plus, mes enfants étant plus âgés cette année, j'ai donc réussi à aller pagayer! » La dame a d'ailleurs participé au rodéo, niveau débutant.

Les compétitions entre experts ont régalé les spectateurs qui se sentaient très à l'aise de plonger dans l'aventure si le désir les tenaillait. De la flottille de 45 kilomètres à Fort Fitzgerald, suivi d'un banquet, aux compétitions, tous les publics ont été rejoints. C'est ce que Katherine Cyr et Justin Carey n'ont d'ailleurs pas tardé à découvrir. En provenance de Hay River, les deux néophytes ont essayé différentes activités. Mlle Cyr s'est laissée tenter par le kayak en duo, en compagnie de Leif Anderson, un kayakiste du Colorado ayant une quinzaine d'années d'expérience derrière lui.

Scène d'éclat lors de la course de groupe sur des jeux gonflables à travers les rapides, eux aussi gonflés, mais d'eau de pluie. (Photo : John Blyth)

« Au début, j'ai trouvé l'idée un peu extrême. Mais ça a cogité dans ma tête et je me suis dit qu'il fallait en profiter tant qu'à m'être déplacée! », raconte la jeune femme qui s'est laissée guider par le kayakiste parmi les rapides agités. Ces derniers, reconnus mondialement, permettent à tous de s'initier au kayak comme bon leur semble, atteignant parfois jusqu'à un kilomètre de largeur. Pour Justin Carey, par exemple, cette expérience au Paddlefest lui aura permis de vaincre sa peur de l'eau : « C'était mon premier été [aux TNO] ainsi que mon premier Paddlefest. Je voulais en profiter pleinement en tant que débutant! » Son *highlight*? Les compétitions bouffonnes entre kayakistes chevronnés et débutants. « Ils ont fait des compétitions de nage en apportant avec eux toutes sortes d'objets ridicules. J'ai adoré! », partage-t-il. Impatient de participer de nouveau, l'an prochain, il en a d'ailleurs profité pour souligner la forte présence de francophones ténois durant l'événement.

« C'était une expérience inoubliable et j'aimerais la revivre l'an prochain! », termine-t-il, le sourire fendu jusqu'aux oreilles.

Cap vers la 5e édition! Pour les plus impatients, rendez-vous sur la page Facebook du Slave River Paddlefest, ou encore, demeurez en contact avec le Club de kayak de Fort Smith.

Les pagayeurs de Yellowknife ont eux aussi eu le droit de se regrouper autour d'un événement sportif. Le dimanche 7 août, le club Yellowknife Multisport a organisé pour une quatrième année, une course de canot et kayak autour de l'Île Latham à Yellowknife. Cette année encore, c'est un couple de canoteurs qui a franchi la ligne d'arrivée les premiers. Mère et fils, Cathy et Devon Allooloo, ont terminé la course en 25 minutes et 30 secs battant ainsi le temps de Doug Townson & Julian Kanigan qui avaient bouclé la course en 26 minutes et 24 secs l'an dernier. La légende nordique qui s'est racontée autour du barbecue qui a suivi l'événement veut que le tour de l'Île Latham ait déjà été réalisé en moins de 20 minutes par un prospecteur. Cette année, plusieurs jeunes familles ont participé à la course. On a vu quelques équipages de trois personnes profiter du défi pour effectuer leur sortie du dimanche. (Photo : Maxence Jaillet)

ADMINISTRATION DE SANTÉ TERRITORIALE STANTON

APPEL D'OFFRES

Services de transport terrestre
Référence SC12262

– Fort McPherson, TNO –

L'Administration de santé territoriale Stanton est à la recherche d'entrepreneurs qui souhaitent souscrire des contrats pour la fourniture de services de transport terrestre (taxi) et de transport terrestre médical d'urgence vers l'aéroport, selon les besoins, dans la collectivité de Fort McPherson.

Les offres doivent parvenir au Bureau de gestion des approvisionnements, Hôpital territorial Stanton, 550, chemin Byrne, rez-de-chaussée, Yellowknife NT X1A 2N1, tél. : 867-669-4172 ou 867-669-4173, fax : 867-669-4132, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 26 AOÛT 2011.

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'adresse précitée ou en envoyant un courriel à Jennifer_Lennie@gov.nt.ca.

Afin d'être prises en considération, les offres cachetées doivent être remises sur les formulaires prévus à cet effet.

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

Territoires du Nord-Ouest Assemblée législative

Reprise des travaux de la sixième session de la Seizième Assemblée législative

La sixième session de la Seizième Assemblée législative reprendra **le mercredi 17 août, à 13 h 30**. On invite les personnes intéressées à assister aux débats depuis la tribune du public de l'édifice de l'Assemblée législative. On peut également suivre les travaux de la Chambre sur le site Web de l'Assemblée à l'adresse www.assembly.gov.nt.ca. Le public peut également écouter les travaux à la télévision de l'Assemblée législative sur les chaînes suivantes :

Chaîne 4
Hay River et Première Nation K'atlodeeche

Chaîne 5
Déline, Fort McPherson et Inuvik

Chaîne 6
Aklavik, Colville Lake, Fort Good Hope, Fort Liard, Fort Providence, Fort Resolution, Gamètì, Jean Marie River, Kakisa, Łutsel K'e, Nahanni Butte, Norman Wells, Paulatuk, Sachs Harbour, Trout Lake, Tsiigehtchic, Tulita, Tuktoyaktuk, Ulukhaktok, Whatì, Wekweètì et Wrigley

Chaîne 10
Fort Smith

Chaîne 19
Fort Simpson

Chaîne 20
Yellowknife

Vous pouvez communiquer avec votre député pendant la session en composant le 867-669-2200 ou le 1-800-661-0784 (sans frais).

Si vous désirez obtenir de l'information à jour à propos de l'Assemblée législative et consulter des documents, notamment les projets de loi, les documents déposés à la Chambre, les déclarations de ministres et les motions, visitez notre site Web à l'adresse www.assembly.gov.nt.ca sous l'onglet Travaux de la Chambre.

Pour obtenir plus d'information, communiquez avec le bureau des relations publiques en composant le 867-669-2230 ou le 1-800-661-0784 (sans frais), ou en envoyant un courriel à l'adresse suivante : jessica_fournier@gov.nt.ca

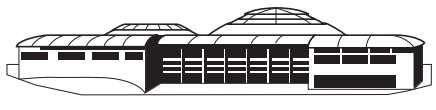

Territoires du Nord-Ouest Travaux publics et Services

APPEL D'OFFRES

Des formulaires en jeu d'imprimés multiples, détachables, à impression laser et à alimentation continue
SO426445

– Yellowknife, TNO –

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest sollicite des offres auprès d'entrepreneurs qualifiés pour la fourniture de formulaires en jeu d'imprimé multiples, détachables, à impression laser et à alimentation continue pour ses ministères, ses conseils et ses agences.

Les offres cachetées doivent parvenir à l'Administrateur des contrats, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 5009, 49e Rue, Yellowknife NT, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 16 AOÛT 2011.

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'adresse précitée à compter du 19 juillet 2011.

Renseignements généraux :
Administrateur des contrats
Division de la gestion des biens
Services des contrats
et de l'approvisionnement
Gouvernement des TNO
Tél. : 867-873-7230
Fax : 867-920-4112
Courriel : pwstenders@gov.nt.ca

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

Territoires du Nord-Ouest Assemblée législative
Comité permanent du développement économique et de l'infrastructure

Audience publique portant sur le projet de loi nº 15

Exprimez votre opinion devant le Comité permanent

Le Comité permanent du développement économique et de l'infrastructure est responsable de l'examen du projet de loi suivant :

Projet de loi nº 15 : *Loi modifiant la Loi concernant le pont de Deh Cho*
Le projet de loi nº 15 élargit la portée de l'infraction de ne pas payer les droits de péage au propriétaire d'un véhicule, prévoit un organisme investi d'un pouvoir réglementaire afin de créer des exigences pour les véhicules commerciaux et supprime toute mention du Fonds du pont de Deh Cho de la *Loi*.

L'audience aura lieu le :

Mardi 16 août 2011 à 11 h 30
dans la salle de réunion A
de l'édifice de l'Assemblée législative

Vous pouvez consulter les projets de loi en visitant le site Web de l'Assemblée législative au www.assembly.gov.nt.ca, sous l'onglet Travaux de la Chambre.

Les personnes et les organismes qui désirent se présenter devant le Comité au sujet de ce projet de loi doivent communiquer avec la commis principale dont les coordonnées sont mentionnées ci-dessous. Les demandes d'aide aux déplacements pour permettre aux demandeurs de se présenter devant le Comité lors de l'audience publique doivent parvenir à la commis principale. Toute demande est sous réserve de l'approbation du Comité.

Pour présenter vos arguments par écrit, pour parler lors des audiences ou pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Jennifer Knowlan
Commis principales des comités
Assemblée législative des TNO
Tél. : 867-669-2241 ou 1-800-661-0784 (sans frais)
Courriel : jennifer_knowlan@gov.nt.ca

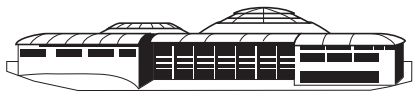

Territoires du Nord-Ouest Transports

APPEL D'OFFRES

Application d'un revêtement de béton asphaltique sur les voies d'accès de ponts
CT101109

- Routes nº 1 et nº 5 des TNO -

Le travail consiste à fournir, à transporter, à mettre en place et à compacter un revêtement fait d'un mélange de béton asphaltique chaud. Il consiste aussi à préparer la surface et à fournir, à transporter et à compacter les matériaux grenus de classe 20 sur les voies d'accès des ponts des routes nº 1 et nº 5 des TNO.

Les offres cachetées doivent parvenir au bureau des contrats du ministère des Transports de Hay River ou de Yellowknife aux TNO conformément aux conditions précisées dans les documents d'appel d'offres, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 15 AOÛT 2011.

On peut se procurer les documents d'appel d'offres aux endroits précités à compter du 25 juillet 2011.

Veuillez noter qu'une rencontre avant soumission aura lieu à 13 h 30 le 2 août 2011 dans la salle de conférence du ministère des Transports au 76, Capital Drive, à Hay River.

Renseignements généraux : Charlene Lloyd
Tél. : 867-920-8001

Renseignements techniques : Girish Regmi
Tél. : 867-874-5025

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

Territoires du Nord-Ouest Assemblée législative
Comité permanent des programmes sociaux

Audience publique portant sur le projet de loi nº 20

Exprimez votre opinion devant le Comité permanent

Le Comité permanent des programmes sociaux invite le public à assister à une audience publique sur le projet de loi suivant :

Projet de loi nº 20 : *Loi sur les statistiques de l'état civil*
Ce projet de loi remplace la *Loi sur les statistiques de l'état civil* actuelle, apportant un cadre général aux enregistrements des naissances, des adoptions, des mortinaissances, des mariages et des décès aux Territoires du Nord-Ouest.

L'audience aura lieu le :

Lundi 15 août 2011 à 15 h 30
dans la salle de réunion A
de l'édifice de l'Assemblée législative

Vous pouvez consulter les projets de loi en visitant le site Web de l'Assemblée législative au www.assembly.gov.nt.ca, sous l'onglet Travaux de la Chambre.

Les personnes et les organismes qui désirent se présenter devant le Comité au sujet de ce projet de loi doivent communiquer avec la commis principale dont les coordonnées sont mentionnées ci-dessous. Les demandes d'aide aux déplacements pour permettre aux demandeurs de se présenter devant le Comité lors de l'audience publique doivent parvenir à la commis principale. Toute demande est sous réserve de l'approbation du Comité.

Pour présenter vos arguments par écrit, pour parler lors des audiences ou pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Gail Bennett
Commis principale des opérations
Assemblée législative des TNO
Tél. : 867-669-2343 ou 1-800-661-0784 (sans frais)
Courriel : gail_bennett@gov.nt.ca

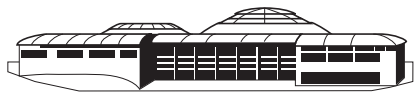

Compressions de postes à Environnement Canada

Le Nord ne sera pas épargné

776 emplois seront supprimés à travers le pays, incluant les régions nordiques.

Hélène Boulay

Selon Mark Johnson, porte-parole pour Environnement Canada, sur les 776 employés qui seront touchés par les compressions au sein du ministère, 58 se trouvent dans la région des Prairies et du Nord (région qui comprend l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, le Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest) et 62 sont touchés dans la région du Pacifique et Yukon (Yukon et Colombie-Britannique). Pour des raisons de confidentialité, M. Johnson n'a pas donné de détails concernant les postes qui seront supprimés dans chaque région. Il a toutefois indiqué que la situation est semblable à travers le pays.

Malgré les compressions, Mark Johnson affirme que seulement 300 employés seront déclarés excédentaires. Il indique que plusieurs départs à la retraite et l'ouverture de postes dans le ministère permettront à bon nombre d'employés touchés d'être transférés à un nouveau poste. « Les employés touchés par cette décision seront couverts par le programme de réaménagement des effectifs qui les aidera à faire la transition vers de nouveaux emplois et une formation », ajoute-t-il.

Le Parti vert a été le premier à réagir à cette situation. Le parti caractérise d'inacceptable les compressions à Environnement Canada. « À quoi cela peut-il bien servir de licencier des gens, dont les compétences et l'expertise sont vitales, si on les garde sous d'autres conditions? Pourquoi prendre le risque de perdre des professionnels aussi hautement qualifiés? », a demandé la chef des verts Elizabeth May.

Les critiques sont nombreuses à dénoncer les compressions à Environnement Canada, questionnant la capacité d'agir du ministère dans l'accomplissement de son mandat avec 11 % de personnel en moins. « Le gouvernement Harper doit au minimum donner des explications à la population sur la façon dont il compte s'assurer que ces mises à pied ne nuiront pas aux activités d'Environnement Canada, » a dénoncé Mme May. Elle rappelle que le mandat d'Environnement Canada est de protéger et de conserver l'environnement naturel et les ressources renouvelables du Canada, et cela inclut notamment la recherche de la mise en œuvre des politiques environnementales et de l'application des règlements entourant l'eau et la biodiversité.

Selon William Pynn, président national du Syndicat des travailleurs de l'environnement, le grand nombre de postes qui seront supprimés rendra difficile la poursuite de programmes et de recherches dans plusieurs domaines. « On prédit déjà que des programmes reliés aux changements climatiques ainsi qu'à l'accès à l'eau potable seront touchés, et ces programmes sont très importants pour le Nord, » explique-t-il.

M. Pynn rappelle que les coupures touchent plusieurs postes importants au sein du ministère. « Notre syndicat représente plus de 400 travailleurs touchés par ces compressions. Ils sont autant des scientifiques que des ingénieurs et des personnes sur le terrain qui soutiennent les programmes en place. Il faut aussi noter que des restrictions en matière de déplacements et de ressources seront imposées dans les ministères, ce qui rendra la tâche encore plus difficile même aux employés qui conserveront leur emploi. »

Plusieurs groupes environnementaux critiquent non seulement les compressions de postes à Environnement Canada, mais aussi la politique globale du gouvernement Harper en matière d'environnement. « Nous donnons aux pollueurs exactement ce qu'ils veulent : un ministère avec des ressources humaines limitées qui a une capacité scientifique réduite et aucun moyen d'implémenter ses politiques », dénonce le directeur général de Sierra Club Canada, John Bennett.

Territoires du Nord-Ouest Travaux publics et Services

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Locaux à bureaux à louer
Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation
Secrétariat aux affaires francophones
LS103121

– Yellowknife, TNO –

Le Secrétariat aux affaires francophones sollicite des propositions de la part de proposants qualifiés afin de louer des locaux à bureau d'au moins 158 mètres carrés utilisables, au cœur du centre-ville de Yellowknife, aux TNO.

Les propositions cachetées doivent parvenir à l'Administrateur des contrats, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 5009, 49e Rue, Yellowknife NT, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 16 AOÛT 2011.

Les proposants intéressés peuvent se procurer les documents de demande de propositions à l'adresse précitée à compter du 29 juillet 2011.

Renseignements généraux :
Administratrice des contrats
Division de la gestion des biens
Services des contrats et de l'approvisionnement
Gouvernement des TNO
Tél. : 867-873-7230
Fax : 867-920-4112
Courriel : pwstenders@gov.nt.ca

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest ne s'applique pas à cette demande de propositions.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

TERRITORIAL FARMERS ASSOCIATION

Programme canadien d'adaptation agricole (PCAA)
APPEL D'INTÉRÊT

OUVERT À TOUS LES RÉSIDENTS DES TN-O
SI VOUS MANGEZ, VOUS ÊTES IMPLIQUÉ DANS L'AGRICULTURE.

Le financement du PCAA est de 163 millions de dollars sur cinq ans et est destiné aux projets admissibles identifiés et exécutés par le secteur des produits agricoles, agroalimentaires et agro-industriels.
Pour ce faire, le PCAA se concentrera sur ce qui suit :

Saisir les occasions signifie qu'il faut profiter d'une situation ou de circonstances pour pousser plus loin une nouvelle idée, un nouveau produit, un nouveau créneau ou un débouché, qui constituera un avantage pour le secteur.

Réagir aux enjeux nouveaux et émergents signifie qu'il faut aborder des questions qui étaient inconnues ou ne posaient pas problème auparavant. Ces enjeux sont souvent différents à la grandeur du Canada parce que l'état d'avancement du secteur, les conditions du sol et le climat varient considérablement d'une région à l'autre.

Découvrir et mettre à l'essai des solutions aux problèmes nouveaux et courants signifie qu'il faut tester des façons de régler les nouveaux problèmes ou trouver de nouvelles manières d'aborder les problèmes actuels.

Le TFA (Territorial Farmers Association) administre le pro gramme du PCAA dans les TN-O et cherche des suggestions de projets que le TFA peut entreprendre, au nom du secteur des produits agricoles, agroalimentaires et agro-industriels dans les TN-O. Veuillez nous contacter si vous avez une idée de projet qui bénéficiera le secteur dans les Territoires.

Du financement est disponible pour les projets admissibles réalisés par des groupes d'intérêt, l'organisation et des individus dans les TN-O.
Les projets doivent répondre aux exigences du programme et les critères. Préférence sera donnée aux projets qui démontrent un soutien financier direct et un partenariat avec les autres.

Délais de soumission de propositions est le 31 août 2011
Pour plus de renseignements sur le PCAA, veuillez contacter :

Territorial Farmers Association
Boîte 4386
Hay River, TN-O
X0E 1G3
Téléphone : 867-874-4706
Télécopieur : 867-874-3641
Courriel : farmnwt@northwestel.net

Territoires du Nord-Ouest Travaux publics et Services

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Services de conception pour le centre de santé de Fort Providence
SC793542

– Yellowknife, TNO –

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est à la recherche d'entrepreneurs qualifiés pour fournir des services d'architecture et d'ingénierie pour un contrat de conception-construction qui consiste à revoir les schémas de conception qui ont déjà été présentés et à gérer les stades des avant-projets, du dossier contractuel et de la construction du projet.

Les demandes cachetées doivent parvenir à l'Administratrice des contrats, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 5009, 49e Rue, Yellowknife NT, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 1ER SEPTEMBRE 2011.

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents de demande de propositions à l'adresse précitée à compter du 29 juillet 2011.

Renseignements généraux :
Andrea Leier
Administratrice des contrats
Gouvernement des TNO
Tél. : 867-873-7230
Courriel : andrea_leier@gov.nt.ca

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cette demande de propositions.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

Territoires du Nord-Ouest Assemblée législative
Comité permanent du développement économique et de l'infrastructure

Audience publique portant sur le projet de loi no 19

Exprimez votre opinion devant le Comité permanent

Le Comité permanent du développement économique et de l'infrastructure est responsable de l'examen du projet de loi suivant :

Projet de loi no 19 : *Loi sur la communication du coût du crédit*
Ce projet de loi établit des règles relatives à la communication de l'information du coût du crédit par les distributeurs de crédit aux consommateurs. Le projet de loi abroge la partie I et II de la *Loi sur la protection du consommateur* et modifie également d'autres dispositions de cette *Loi*.

L'audience aura lieu le :

Mardi 16 août 2011 à 10 h 30
dans la salle de réunion A
de l'édifice de l'Assemblée législative

Vous pouvez consulter les projets de loi en visitant le site Web de l'Assemblée législative au www.assembly.gov.nt.ca, sous l'onglet Travaux de la Chambre.

Les personnes et les organismes qui désirent se présenter devant le Comité au sujet de ce projet de loi doivent communiquer avec la commis principale dont les coordonnées sont mentionnées ci-dessous. Les demandes d'aide aux déplacements pour permettre aux demandeurs de se présenter devant le Comité lors de l'audience publique doivent parvenir à la commis principale. Toute demande est sous réserve de l'approbation du Comité.

Pour présenter vos arguments par écrit, pour parler lors des audiences ou pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Jennifer Knowlan
Commis principales des comités
Assemblée législative des TNO
Tél. : 867-669-2241 ou 1-800-661-0784 (sans frais)
Courriel : jennifer_knowlan@gov.nt.ca.

Petites annonces

Moteur hord-bord
Honda 2003, 9,9 HP, 4 temps, Excellente condition. 2200$ négociable. 873-8396.

Occasions d'affaires
Vous voulez gagner plus d'argent?
Nous sommes à la recherche d'entrepreneurs bilingues qui veulent développer un revenu supplémentaire à partir de la maison.
Évaluation et formation gratuite. www.action-freedom.com

Famille d'accueil
Le programme Katimavik est à la recherche de familles d'accueil qui aimeraient héberger un bénévole pour les semaines du 13 au 26 août ou pour les semaines du 4 au 19 novembre. Les personnes intéressées peuvent communiquer avec Claire Smith au 1-866-941-6589, poste 2213, ou par courriel à yellowknife@katimavik.org.

Emploi
Projet Liberté en français et en anglais!
Nous cherchons des entrepreneurs bilingues qui aimeraient développer un revenu supplémentaire à domicile.
Évaluation et formation gratuite. www.see-it-do-it.com

Astrologie/horoscope
ABORDABLE-Composez le code promotionnel 94843 et obtenez 15 MINUTES GRATUITES chez *CONNEXION MEDIUM*. Téléphonez maintenant au 1-866-9MEDIUM. 2,59$/min. www.connexionmedium.ca 1-900-788-3486, #3486 Bell/Fido/Rogers, 24h/24 7j/7

Services légaux
Si vous desirez obtenir des services légaux en francais: Matte Legal Services est une firme d'avocat qui offre des services en français. Matte Legal Services est situé à Fort Simpson. Boîte Postale 124, Suite 158, 9925-102 Avenue, Fort Simpson NT X0E 0N0
Tél. : 1 867 695 2000 Fax : 1 867 695 2000. Courriel rockmatte@gmail.com

Petites annonces
Placez une annonce dans les journaux francophones à travers le Canada, Choisissez une région ou tout le réseau – c'est très économique! Contactez-nous à l'Association de la presse francophone au 1-800-267-7266, par courriel à petitesannonces@apf.ca ou visitez le site Internet www.apf.ca et cliquer sur l'onglet PETITES ANNONCES.

Pour les abonnés de L'Aquilon, le service des petites annonces est gratuit.
aquilon@internorth.com

Territoires du Nord-Ouest
Assemblée législative
Comité permanent des opérations gouvernementales

Examen public du projet de loi nº 10

Le Comité permanent des opérations gouvernementales invite le public à assister à l'examen, article par article, du projet de loi suivant :

Projet de loi nº 10 : *Loi sur le Fonds du patrimoine des Territoires du Nord-Ouest*
Le projet de loi précité établirait le Fonds du patrimoine des Territoires du Nord-Ouest. Le montant serait adopté à l'issue d'un vote de l'Assemblée législative, versé dans un fonds en fidéicommis et investi pour au moins 10 ans. Ensuite, l'Assemblée législative pourrait autoriser des retraits seulement au profit et à l'usage de la population des Territoires du Nord-Ouest. Le Conseil de gestion financière, qui regroupe tous les ministres, serait responsable de la gestion du fonds.

L'examen aura lieu :

Le vendredi 12 août 2011 à 9 h
dans la salle de réunion A
de l'édifice de l'Assemblée législative

Pour obtenir une copie des projets de loi, consultez le site Web de l'Assemblée législative au www.assembly.gov.nt.ca à la section Travaux de la Chambre

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec :

Jennifer Knowlan
Commis principale – Comités
Assemblée législative des TNO
Téléphone : 867-669-2241 ou 1-800-661-0784 (sans frais)
Courriel : jennifer_knowlan@gov.nt.ca

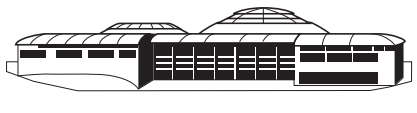

Carrières et professions

ADMINISTRATION DE SANTÉ TERRITORIALE STANTON

Technologue en génie biomédical
Yellowknife, TNO
Poste à durée indéterminée
Le traitement initial est de 39,36 $ l'heure (soit environ 76 752 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.
Nº du concours : 8763
Date limite : 12 août 2011

Infirmier autorisé en services médicaux
Équipe volante du troisième étage
Yellowknife, TNO
Poste à durée indéterminée
Le traitement initial est de 39,36 $ l'heure (soit environ 76 752 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.
Nº du concours : 8768
Date limite : 12 août 2011

Infirmier autorisé en services médicaux (2 postes)
Yellowknife, TNO
Poste de relève
Le traitement initial est de 39,36 $ l'heure, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.
Nº du concours : 8771
Date limite : 12 août 2011

Inhalothérapeute
Yellowknife, TNO
Poste à durée déterminée jusqu'au 30 avril 2012
Le traitement initial est de 41,24 $ l'heure (soit environ 80 418 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.
Nº du concours : 8766
Date limite : 31 août 2011
Posez votre candidature en ligne au :
www.hr.gov.nt.ca/employment
Utilisez les coordonnées suivantes pour nous faire parvenir vos questions : Ministère des Ressources humaines, Service de recrutement du personnel médical, Édifice Laing, 2e étage, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0168; courriel : hlthss_recruitment@gov.nt.ca

- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous les Ténois. Nous encourageons les personnes qui souffrent actuellement d'une invalidité et qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins, si elles sont retenues pour une entrevue, afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche.*
- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ces concours afin de pourvoir des postes semblables à durée déterminée ou indéterminée.*
- *Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, consultez le www.hr.gov.nt.ca/employment*

ADMINISTRATION DES SERVICES DE SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE FORT SMITH

Infirmier autorisé
Fort Smith, TNO
Poste à durée déterminée du 1er septembre 2011 au 30 septembre 2012.
Le traitement initial est de 39,36 $ l'heure (soit environ 76 752 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 7 233 $.
Nº du concours : 8778 **Date limite :** 19 août 2011
Posez votre candidature en ligne au :
www.hr.gov.nt.ca/employment
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Ministère des Ressources humaines, Service de recrutement du personnel médical, Édifice Laing, 2e étage, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0168; courriel : hlthss_recruitment@gov.nt.ca

- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous les Ténois. Nous encourageons les personnes qui souffrent actuellement d'une invalidité et qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins, si elles sont retenues pour une entrevue, afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche.*
- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ce concours afin de pourvoir des postes semblables à durée déterminée ou indéterminée.*
- *Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, veuillez consulter le www.hr.gov.nt.ca/employment*

Administration des services de santé et des services sociaux de YELLOWKNIFE
Au service de Dettah, Fort Resolution, Lutsel'Ke, N'Dilo et de Yellowknife

Aide de maintien à domicile
Yellowknife, TNO
Poste à durée indéterminée
Le traitement initial est de 28,71 $ l'heure (soit environ 55 985 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.
Nº du concours : 8759
Date limite : 12 août 2011
Posez votre candidature en ligne au :
www.hr.gov.nt.ca/employment
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Ministère des Ressources humaines, Service de recrutement du personnel médical, Édifice Laing, 2e étage, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0168; courriel : hlthss_recruitment@gov.nt.ca

- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous les Ténois. Nous encourageons les personnes qui souffrent actuellement d'une invalidité et qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins, si elles sont retenues pour une entrevue, afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche.*
- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ce concours afin de pourvoir des postes semblables à durée déterminée ou indéterminée.*
- *Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, consultez le www.hr.gov.nt.ca/employment*

Journée mondiale contre l'hépatite

La prévention est la clé

Une personne sur douze à travers le monde serait infectée par une hépatite

Hélène Boulay

Le 28 juillet dernier était la Journée mondiale contre l'hépatite. Dans le cadre de cet événement, Réseau TNO santé en français, en collaboration avec le Northwest Territories HIV and Hepatitis C Support Network, a tenu un kiosque d'information dans le but de sensibiliser la population de Yellowknife aux dangers que représentent les hépatites pour la santé. Une infirmière en santé publique et un représentant du ministère de la Santé et des Services sociaux des Territoires du Nord-Ouest étaient aussi présents afin de faire de la prévention.

« Une personne sur douze à travers le monde a l'hépatite, selon nos statistiques. Ce que nous avons fait, le 28 juillet, c'est de sensibiliser la population afin que les gens aillent se faire tester s'ils en ressentent le besoin », explique Jean de Dieu Tuyishime, coordonnateur de Réseau TNO santé en français. Il ajoute qu'il n'existe aucun vaccin contre l'hépatite C, contrairement aux hépatites A et B. De plus, il n'existe pas de remède pour les personnes infectées de l'hépatite, ce qui rend la prévention primordiale.

Il ajoute que les effets de l'hépatite dépendent du stade de l'infection et que les gens qui en sont atteints ne présentent aucun symptôme lors des premiers mois. « L'hépatite est une infection du foie et c'est une infection chronique, donc les fonctions du foie s'en trouvent diminuées. Dans les cas extrêmes, on note des cancers du foie ou des cirrhoses. Dans la vie courante, ceux qui vivent avec l'hépatite ont plus de fatigue chronique, sont sujets à d'autres maladies, leurs systèmes immunitaires étant affaiblis, et synthétisent mal les médicaments. »

Jean de Dieu Tuyishime souligne que la contamination peut se faire de plusieurs façons. « Lors de tatouage ou de piercing, si l'équipement est mal stérilisé, cela peut causer une infection », dit-il. « L'utilisation de drogue prise par injection augmente aussi beaucoup les risques de contamination puisque les seringues sont souvent partagées par plusieurs personnes. »

En plus de faire des campagnes d'information et de sensibilisation en lien avec plusieurs enjeux, le Réseau TNO Santé met de l'avant des initiatives visant à assurer aux francophones des Territoires du Nord-Ouest l'accès, en français, à toute la gamme de soins et de services de santé de qualité offerts par les établissements hospitaliers et autres organismes de santé.

Réseau TNO Santé informe le ministère de la Santé et des Services sociaux des questions ayant trait aux politiques pouvant affecter l'état de santé et l'accessibilité aux services de santé au sein de la communauté francophone. Cet organisme coordonne également les programmes pour aider les administrations de santé à mettre en œuvre des activités visant les francophones.

Territoires du Nord-Ouest

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Pour obtenir une copie de la description de poste, consultez le www.hr.gov.nt.ca/employment

Agent des transports routiers de niveau II

Ministère des Transports — **Yellowknife, TNO**
Permis et sécurité routière
Région du Slave Nord

Poste à durée indéterminée

Le traitement varie entre 37,64 $ et 44,93 $ l'heure (soit environ entre 78 291 $ et 93 454 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 8761 **Date limite :** 14 août 2011

Avocat en droit de la famille

Ministère de la Justice — **Yellowknife, TNO**
Commission des services juridiques

Poste à durée indéterminée

Le traitement varie entre 85 683 $ et 112 301 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 8754 **Date limite :** 19 août 2011

Conseiller pour les services en français

Ministère des Ressources humaines — **Yellowknife, TNO**
Stratégies et politiques des RH

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 45,16 $ l'heure (soit environ 88 062 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 8790 **Date limite :** 21 août 2011

Superviseur des services d'entretien des routes

Ministère des Transports — **Yellowknife, TNO**
Région de Slave Nord

Poste à durée indéterminée

Le traitement est actuellement à l'étude. En sus du traitement, l'employeur versera une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 8791 **Date limite :** 19 août 2011

Agent de projet Soins continus

Ministère de la Santé et des Services sociaux — **Yellowknife, TNO**
Santé de la population

Poste à durée indéterminée

Le traitement est actuellement à l'étude. En sus du traitement, l'employeur versera une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 8744 **Date limite :** 19 août 2011

Conseiller principal en communications

Ministère de la Justice — **Yellowknife, TNO**
Politiques et planification

Poste à durée indéterminée

Le traitement est actuellement à l'étude. En sus du traitement, l'employeur versera une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 8734 **Date limite :** 19 août 2011

Analyste principal des politiques (planification et évaluation)

Ministère de la Justice — **Yellowknife, TNO**
Politiques et planification

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 45,16 $ l'heure (soit environ 88 062 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 8758 **Date limite :** 19 août 2011

Directeur adjoint des services maritimes

Ministère des Transports — **Fort Simpson, TNO**
Administration centrale — **ou Hay River, TNO**

Poste à durée indéterminée

Le traitement varie entre 45,16 $ et 53,92 $ l'heure (soit environ entre 88 062 $ et 105 144 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord dont le montant varie selon la collectivité.

Nº du concours : 8792 **Date limite :** Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé.

Posez votre candidature en ligne au :
www.hr.gov.nt.ca/employment
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Ministère des Ressources humaines, Services de gestion et de recrutement, Édifice Laing, 3e étage, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9.
Fax : 867-873-0281; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

Spécialiste en planification de l'information et des communications

Ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement — **Hay River, TNO**
Bureau du gazoduc de la vallée du Mackenzie

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial varie entre 84 162 $ et 100 464 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 5 351 $.

Nº du concours : 8743 **Date limite :** 22 août 2011

Agent de relève Bureau du shérif

Ministère de la Justice — **Hay River, TNO**
Cour territoriale

Poste à durée indéterminée

Le concours est réservé aux candidats qui résident dans un rayon de 50 km de Hay River.

Le traitement initial est de 34,35 l'heure (soit environ 66 982 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 5 351 $.

Nº du concours : 8789 **Date limite :** 22 août 2011

Posez votre candidature en ligne au :
www.hr.gov.nt.ca/employment
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Ministère des Ressources humaines, Services à la clientèle de Hay River, 62, rue Woodland, bureau 209, Hay River NT X0E 1G1. Fax : 867-874-5095; courriel : jobshayriver@gov.nt.ca

Agent des services à la clientèle

Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation — **Tulita, TNO**
Programmes de la sécurité du revenu

Poste à durée indéterminée à temps partiel (30 heures par semaine)

Le traitement initial est de 35,92 $ l'heure, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 18 446 $ répartie proportionnellement.

Nº du concours : 8760 **Date limite :** 12 août 2011

Agent forestier

Ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles — **Norman Wells, TNO**
Aménagement des forêts

Poste à durée indéterminée

Le traitement est actuellement à l'étude. En sus du traitement, l'employeur versera une allocation annuelle de vie dans le Nord de 14 817 $.

Nº du concours : 8752 **Date limite :** 12 août 2011

Posez votre candidature en ligne au :
www.hr.gov.nt.ca/employment
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Ministère des Ressources humaines, Centre des services à la clientèle de Sahtu, 2e étage, Édifice Edward G Hodgson, C. P. 360, Norman Wells NT X0E 0V0.
Fax : 867-587-2173, courriel : jobssahtu@gov.nt.ca

• Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité. • Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous les Ténois. Nous encourageons les personnes qui souffrent actuellement d'une invalidité et qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins, si elles sont retenues pour une entrevue, afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche. • Nous prendrons en considération les expériences équivalentes. • Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ces concours afin de pourvoir des postes semblables à durée déterminée ou indéterminée. • Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.

MERCI !

Jeunesse TNO, partenaire de recrutement pour les Jeux de la francophonie canadienne tient à remercier ses commanditaires qui ont grandement contribués au succès et au rayonnement des Territoires du Nord-Ouest lors de cet évènement francophone national qui a eu lieu du 20 au 24 juillet 2011.

DIAMANT

BRONZE

MOTS CROISÉS

Les mots croisés de chez nous

PROBLÈME Nº 157

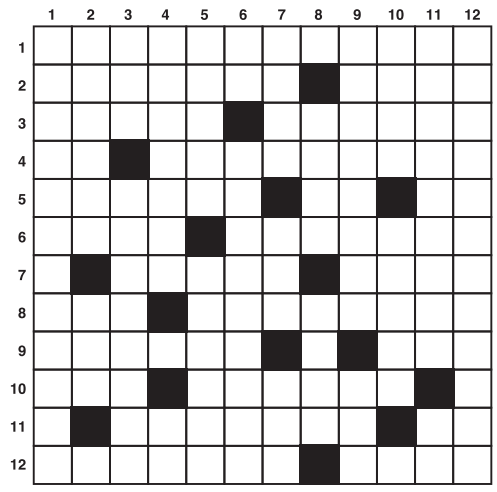

HORIZONTALEMENT

1- Fille que la personne que l'on épouse a eue d'un précédent mariage (pl.).
2- Surprise. – Mois de l'année.
3- Duvet qui recouvre certaines plantes. – Contestation quelconque.
4- Bouquiné. – Ratifier.
5- Publiée. – Douze mois. – Négation.
6- Limon. – Relatif à la reproduction sexuée de l'homme.
7- Indéfini. – Cinéaste français (1907-1982).
8- Le jars l'a à l'œil. – Totales.
9- En parlant de la mer, recouvrit une région continentale. – Agence spatiale européenne.
10- Sans variété. – Italiens.
11- Passerons sous silence. – Conjonction.
12- Philosophe autrichien (1861-1925). – Raconter.

VERTICALEMENT

1- Sœurs des conjoints.
2- Diverti (s'est). – Affluent du Danube.
3- Petit poème. – Oxyde naturel de fer et de titane.
4- Ouverture d'une cuvette de W.-C. – Possède.
5- D'une couleur noire. – Commune de Suisse.
6- Conjonction. – Araignée des maisons.
7- Un peu fou. – Existe. – Dieu guerrier scandinave.
8- État de l'Asie. – Prénom masculin.
9- La civilisation latine. – Hallucinogène.
10- Adverbe. – Imbéciles.
11- Pâtes durcissantes utilisées en chirurgie dentaire. – Infinitif.
12- Qui stérilise.

RÉPONSE DU Nº 157

Horoscope

SEMAINE DU 14 AU 20 AOÛT 2011

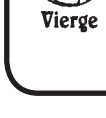
Bélier

BÉLIER
Vous vous sentez capable d'entreprendre des choses formidables. Vous n'avez pas peur des difficultés. Vous parlerez beaucoup et cela sera très valorisant pour vous.

Taureau

TAUREAU
Vous devez faire preuve de patience. Plusieurs choses ne sont plus comme elles l'ont déjà été dans le passé. Cela est très exigeant dans plusieurs domaines. Cependant, vous pourrez quand même être gagnant.

Gémeaux

GÉMEAUX
La planète Mars vous rend vindicatif. Vous voulez savoir ce que les autres attendent de vous dans le domaine professionnel. Sachez que votre sens critique est très puissant.

Cancer

CANCER
Voici une semaine pendant laquelle vous êtes très soucieux, car vous réfléchissez beaucoup au sujet de vos amours. Vous ne voulez pas vous laisser influencer par qui que ce soit. Vous avez la possibilité de bien exprimer ce que vous vivez.

Lion

LION
La planète Mercure vous apporte de grands changements auxquels vous ne vous attendiez pas. Cela concerne votre manière de travailler. Il est possible que vous soyez appelé à faire face à tout ce qui est nouveau.

Vierge

VIERGE
Vous avez beaucoup de choses à vivre et vous savez comment agir pour que cela soit harmonieux. Vous avez la possibilité de garder votre dignité malgré tout ce qui vous rend très vulnérable.

Balance

BALANCE
La planète Neptune vous donne beaucoup de subtilité. Vous êtes aimé par votre entourage. Les gens apprécient tout ce que vous faites pour eux. Vous êtes très fier de cette amitié.

Scorpion

SCORPION
Vous devez être très objectif afin de ne pas vous placer dans des situations qui pourraient être nuisibles. Vous désirez plus que jamais que tout soit agréable dans votre vie et pour les personnes qui en font partie.

Sagittaire

SAGITTAIRE
Cette semaine vous apporte de grandes satisfactions. Certaines choses que vous espériez depuis longtemps peuvent enfin se concrétiser. Cela vous donne de l'enthousiasme.

Capricorne

CAPRICORNE
Vous aimez garder le silence. À cause du Soleil, ce que vous faites présentement aura des répercussions pendant très longtemps. Vous avez besoin d'affronter des choses nouvelles. Vous êtes dans un état d'esprit magnifique.

Verseau

VERSEAU
Vous ne devez pas compliquer votre vie inutilement. La Terre vous rend désireux d'être une personne digne de confiance. Vous ne voulez jamais décevoir les gens qui ont confiance en vous. Vous avez pleinement raison d'être ainsi.

Poissons

POISSONS
Vous pensez à changer plusieurs choses dans votre demeure. Cela aura de bonnes répercussions sur votre vie et votre manière de travailler. Vous aimez les couleurs et vous en ressentez les bienfaits.